

Le trait d'union

Bulletin d'information d'Asnières-sur-Oise
Asnières - Royaumont - Baillon
Février 2019 - N°99

Maison

de Santé

Réfections

Micro
crèche

Restaurant
scolaire

Fibre
optique



*En route
vers 2019*



ASNIÈRES-SUR-OISE
entre Nature et Histoire



■ Asnières & Vous (P.4-7)



Infos mairie / Hommages à Raymond Léger et José Cunha / La question du TU / Racines d'avenir : le lieu-dit « Le Cimetière aux Chevaux » / Rencontre avec Léa Guirchoun / L'événement marquant : « Au Royaume des Dames Ecossaises ».

■ L'AcTU des Assos' (P.8-9)



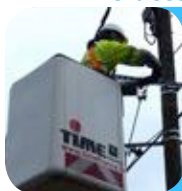
Fête d'Halloween de Risettes & Galipettes / Remise des médailles du bénévolat / Marché de Noël d'Autour de l'école / Echange avec Cutigliano du Comité de Jumelage.

■ Environnement (P.10-11)



Ondes & Réseaux / Les ondes sont dans la norme sur notre territoire / Orange cherche à implanter une nouvelle antenne / Une antenne « Free » à Asnières ? / Lancement du dispositif « Rézo Pouce ».

■ Le dossier du TU : Fibre et projets (P.14-17)



La Fibre, pour quelle utilité ? / Internet Très Haut Débit : la fibre optique arrive à Asnières / Le réseau Vortex, ouvert à tous les Fournisseurs d'Accès Internet / Une réunion publique pour répondre à vos questions / Le raccordement de votre logement / Les projets 2019.

■ Travaux (P.18-19)



Nouveaux portails à l'école Blanche de Castille / Déplacement des panneaux d'entrée de ville / Nouvelle Nef à l'Eglise St-Rémi / Réfections de rues / Pose de nouveaux panneaux.

■ L'AcTU des Commissions (P.20-21)



Actualités "Urbanisme" / Extrait du message de la Ministre lors de la commémoration du 5 décembre 2018 / CCAS : Changement des horaires et jours d'ouverture / Le centre de loisirs de Saint Martin du Tertre ouvert aux Asniérois.

■ Agenda d'hiver (P.22-23)



Chez nos voisins à Luzarches / En bref / Agenda.



Philippe Marcot
philippe.marcot@ville-asnieres-sur-oise.fr



Paule Lamotte
paule.lamotte@ville-asnieres-sur-oise.fr



Jacques Letellier
jacques.letellier@ville-asnieres-sur-oise.fr



Jacques Letellier
jacques.letellier@ville-asnieres-sur-oise.fr

Le billet de la Rédaction

Premier numéro de l'année 2019, nous vous proposons un dossier central axé sur le déploiement de la fibre optique et les projets à venir pour l'année. Vos rubriques traditionnelles sont toujours présentes et nous vous encourageons une fois encore à télécharger l'application mobile gratuite « Asnières-sur-Oise » disponible sur l'AppStore et GooglePlay. Vous retrouverez, dans cet outil intégralement financé par la Communauté

de Communes Carnelle Pays-de-France, de plus en plus de contenu complémentaire à votre magazine ainsi que tous les anciens Trait d'Union à retrouver dans votre smartphone. Nous vous souhaitons une excellente lecture.



Madame, Monsieur,

J'espère que vous avez passé de bonnes fêtes de fin et début d'année. La fin d'année 2018 aura été marquée par le mouvement des gilets jaunes et un attentat au cœur de Strasbourg, ma région natale. J'ai une pensée émue pour ceux qui ont été sauvagement abattus ou blessés et pour leurs familles, ceux qui travaillaient ou qui se trouvaient sur le chemin d'un délinquant condamné à 27 reprises, et toujours en liberté, agissant soi-disant au nom d'une religion. Pour le mouvement des gilets jaunes, si je condamne les casseurs, je comprends, comme une grande majorité de Français, la souffrance du mal vivre des classes ouvrières et moyennes qui sont étouffées par les taxes et impôts et qui n'en peuvent plus d'être méprisées par les baronies et dictatures qui nous gouvernent. Rassurez-vous, les maires et les communes ne sont pas mieux traités, ils ne sont pas concertés à l'exemple du prélèvement du Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR) qui coute plus de 210.000 € par année à la commune, la réduction de la vitesse à 80 km/h, la suppression de la taxe d'habitation, que je qualifierais d'habileté politique, dont on ne sait clairement pas comment elle sera financée et compensée et pour combien de temps. Si je comprends et défends la transition énergétique ou écologique, je m'oppose à ce qu'elle soit faite sur le dos des contribuables, il y a bien d'autres moyens de la financer, il faut taxer les personnes ou grands groupes qui échappent à la fiscalité en s'installant dans les paradis fiscaux, il faut réduire la dépense publique, ce que nous faisons dans notre commune. Pourquoi, en ces temps difficiles relooker la vaisselle et le Palais de l'Élysée, construire une piscine au fort de Brégançon ? « Qui imagine le Général de Gaulle » dépenser l'argent public pour le prestige de quelques privilégiés ? Il est temps et urgent que nos gouvernants concertent, écoutent et surtout comprennent que le peuple a son mot à dire sur l'utilisation de l'impôt qu'il paye, il faut que s'installe une vraie démocratie participative sur les sujets importants, à l'exemple de la Suisse.

Cette nouvelle année qui commence est la dernière année complète du mandat municipal 2014-2020. A ce stade, je suis satisfait de vous annoncer que 81 % des engagements majeurs pris en mars 2014 ont déjà été réalisés.

Plusieurs chantiers rythmeront l'année 2019 avec notamment, je l'espère, le règlement du sinistre dans une propriété privée qui gêne la circulation rue du Four et

pénalise tous les habitants. En attendant que le juge établisse les responsabilités, s'agissant d'une propriété privée, comme auparavant le sinistre du 25, Grande Rue, c'est la commune, et donc les contribuables, qui devra une nouvelle fois faire l'avance des frais. La 1ère phase coutera 25 000 € HT à laquelle s'ajouteront les coûts de la maîtrise d'œuvre puis des travaux. Ne pouvant gêner plus longtemps les habitants et devant l'absence de risque déclarée par la société qui a établi le devis de la phase 1 de l'étude géotechnique, j'ai pris la décision de ré-ouvrir la circulation sur une seule voie. Je regrette les incivilités de certaines personnes qui s'autorisent à déplacer les barrières de sécurité pour entraver la circulation.

2019 verra également la création des deux nouveaux parkings rue d'Aval Eau et rue Delchet, le réaménagement du carrefour du calvaire, le remplacement des bornes anti-stationnement de la place du village. Dans le nouveau quartier de la Manufacture, ce sera l'aménagement et l'ouverture de la Maison de Santé, d'une micro crèche et d'une salle de réunion. La construction du nouveau restaurant scolaire des écoles d'Asnières-sur-Oise devrait quant à elle être achevée en mars 2019. Ce nouvel équipement spacieux et moderne et prévu de longue date, contribuera au confort et à l'épanouissement des enfants d'Asnières-sur-Oise.

Voilà encore une belle nouvelle année de projets et de nouvelles réalisations pour Bien Vivre à Asnières-sur-Oise.

Je voudrais remercier les Elus et le Personnel Communal et du SIECCAO, que je préside, pour l'excellent travail qui a été réalisé en 2018. C'est bien grâce à eux que le fonctionnement courant et les projets se réalisent et je veux ici les remercier très sincèrement.

Je souhaite pour Asnières-sur-Oise et à ses habitants une bonne et heureuse année 2019. La réalisation de tous vos rêves. La réussite de tous vos projets et la force de les accomplir. Bonne et heureuse année pour vous vos familles et tous ceux qui vous sont chers.

Claude Krieguer,
Maire d'Asnières-sur-Oise entièrement
dévoué à l'intérêt général





MAIRIE D'ASNIÈRES-SUR-OISE

20 rue d'Aval Eau
95270 Asnières-sur-Oise
Tél. : 01 30 35 41 41
Fax : 01 30 35 45 41
www.ville-asnieres-sur-oise.fr

/villeasnieressuroise

/ville_aso

: Application mobile gratuite
« Asnières-sur-Oise »

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 - 12h
Mardi : 16h00 - 18h30
Mercredi : 8h30 - 12h
Jeudi : Fermeture au public
Vendredi : 8h30 - 12h
Samedi : 8h30 - 12h

Etat civil

NAISSANCES

06/11 - Léo Thégat Meilleur
27/11 - Anna Bouta
30/12 - Aron Gregoire

DÉCÈS

21/10 - Bernard Sanz
06/11 - Marc Petit
15/11 - Claude Lepage
29/11 - Francette Bodiniet
08/12 - José Cunha
20/12 - Anne Maldonado

Directeur de la publication : Claude Krieguer
Rédacteur en chef : Philippe Marcot
Rédacteur en chef adjoint : Julien Hascoët
Graphisme et mise en page : Julien Hascoët
Ont contribué à ce numéro : Claude Krieguer, Léa Guirchoun, Paule Lamotte, Jacques Letellier, les associations : Risettes & Galpettes, Autour de l'école, Comité de Jumelage.
Photos : Julien Hascoët, Philippe Marcot, Léa Guirchoun, Quentin Huot, Morgane Urbain, Val d'Oise Numérique, Tri-Or, Hélène Pierre, Pixabay, les associations : Risettes & Galpettes, Comité de Jumelage.
Toutes les illustrations et photos sont soumises à autorisation de reproduction.

Edition : Mairie d'Asnières-sur-Oise, 20 rue d'Aval Eau, 95270 Asnières-sur-Oise
Tirage : 1500 exemplaires
Impression : Imprimerie GOYAVEPRINT, Chemin de la Grille des Champs, 95820 Bruyères-sur-Oise - RCS Pontoise 805 147 907.

Hommage à Raymond Léger

Une figure bien connue de notre village nous a quittés au mois d'octobre 2018. Il avait quitté Asnières-sur-Oise il y a quelques années pour s'établir en province près de sa famille. Nombreux sont ceux qui ont visité ses installations solaires chemin de la Motte. Raymond Léger était un homme généreux, pugnace, un inventeur spécialisé dans les applications intelligentes de l'énergie du soleil. Il est à l'origine de plus de 50 inventions mais se confrontait évidemment aux grands groupes pétroliers. Il fut médaillé au Salon International des Inventions de Genève en 1988. Outre ses compétences d'inventeur, il était également un écrivain remarquable, un poète qui lisait ses poèmes aux seniors. Je vous invite à lire sur le site internet de notre commune, le très beau poème qu'il a écrit et lu lors d'un repas de fin d'année. Au moment où nous assistons à de nombreux débats sur la transition énergétique et écologique, je mesure l'honneur que j'ai eu de rencontrer une telle personne. J'adresse à sa famille à ses amis, mes sincères condoléances.



Hommage à José Cunha

Cet habitant d'Asnières-sur-Oise et ancien agent technique de la commune nous a quittés. Je me souviens de cet homme travailleur et jovial ! On le voyait promener chaque jour son compagnon rue de Royaumont et rue du cimetière. Il était discret, généreux et reconnaissant. Monsieur Cunha nous manquera, mais sera immortel dans nos pensées. À son épouse, ses enfants et sa famille, j'adresse mes sincères condoléances.

Textes de Claude Krieguer

La question du trait d'union

Une question d'actualité ? Une réponse dans votre Trait d'Union.

La nouvelle gendarmerie est-elle opérationnelle ?

Oui depuis le 20 octobre 2018, date à laquelle les services de la nouvelle caserne ont été ouverts au public. Depuis cette date, les locaux de la brigade de Viarmes ont été définitivement fermés et transférés sur le territoire de notre commune d'où sa nouvelle appellation. Ainsi, la communauté de brigades de Viarmes-Luzarches est désormais remplacée par la communauté de brigades d'Asnières-Luzarches. Les nouvelles coordonnées de la gendarmerie sont les suivantes : CoB Asnières-sur-Oise / BTP Asnières-sur-Oise, 1 route de Chantilly, RD 909, 95270 Asnières-sur-Oise. Le numéro pour prévenir la gendarmerie reste le 17 ; si vous souhaitez néanmoins contacter spécifiquement la gendarmerie d'Asnières-sur-Oise, vous pouvez composer le 01 34 21 20 80.

Précision circulation : comme indiqué sur le panneau routier, l'entrée dans la gendarmerie ne se fait que dans le sens du rond point vers les Tilleuls. Si vous venez de Baillon, vous devez absolument faire le tour du rond-point pour accéder à la caserne.



RACINES D'AVENIR

Il était une fois... un lieu-dit



Retrouvez dans chaque numéro du Trait d'Union, le lien entre le passé de notre commune et son avenir. C'est à cela que sert l'histoire, nous permettre de mieux construire l'avenir. Ce sont nos racines communes.



Le Cimetière aux Chevaux

Nous vous proposons de poursuivre notre tour des lieux-dits de la commune et de découvrir l'origine du nom de ce qui se fait encore appeler le cimetière aux chevaux.

Nous sommes au nord d'Asnières-sur-Oise, près de l'actuelle station de traitement des eaux usées du SICTEUB, guère loin de là où nous étions pour le *Port aux Anglais* (Ndlr : Trait d'Union N°98).

Aujourd'hui comme hier, des champs à perte de vue longent l'Oise, à l'emplacement actuel des champs captants d'Asnières-sur-Oise et du SIECCAO (Syndicat de production et de distribution de l'eau potable).

Le cimetière aux chevaux fait bien référence aux équidés et au drame que subissaient animaux et agriculteurs il y a de cela plusieurs décennies.

Au début du XX^e siècle la commune d'Asnières-sur-Oise compte 1366 hectares de terres agricoles contre seulement 57 ha de sols couverts de constructions n'ayant pas de caractère rural. A

cette époque, 42 foyers travaillaient dans le domaine agricole et y cultivaient essentiellement les céréales (avoine, froment, seigle, orge) et les produits maraîchers (pommes de terre, navets, haricots, pois...).

Les morcellements des propriétés rendaient peu pratique l'usage d'instruments agricoles perfectionnés comme la moissonneuse batteuse. Durant de longues années, ce sont les chevaux qui ont tiré les différentes charrues et charettes. Ainsi en 1896, plus de 120 chevaux et ânes étaient recensés sur Asnières.

Sur le versant nord d'Asnières, comme partout ailleurs, les chevaux étaient utilisés dans les champs ; mais à cet endroit la terre était lourde, épaisse et humide et il n'était pas rare que les chevaux s'y embourbent. Ils tentaient tant bien que mal de continuer leur besogne mais en vain. De nombreux chevaux mouraient de fatigue sur ces sillons bourbeux et le nom de ce charnier resta dans la postérité. Cette terre est et restera celle du cimetière aux chevaux.

✉ : Vous avez plus d'infos sur le sujet ? Envoyez vos commentaires à communication@ville-asnieres-sur-oise.fr





RENCONTRE AVEC

Léa Guirchoun, nouvelle habitante du quartier de la Manufacture

Nous vous emmenons dans le nouveau quartier d'Asnières-sur-Oise, à la Manufacture (le Domaine de Sophie), afin de rencontrer une habitante récemment installée.

Bonjour Léa, pouvez-vous vous présenter auprès des lecteurs du Trait d'Union ?

Je m'appelle Léa Guirchoun, je suis la petite fille d'une Asniéroise et j'habite depuis mars dernier dans le nouveau quartier de la Manufacture. J'ai grandi en banlieue à Villiers-le-Bel, je travaille à la SNCF et je suis mère de famille d'une petite fille de 4 ans qui est à l'école Blanche de Castille. Je suis également une passionnée de bio et de permaculture.

Pourquoi venir spécifiquement à Asnières-sur-Oise ?

Pour la tranquillité, la sérénité et parce que j'ai toujours adoré ce village que j'ai connu toute petite. C'est l'endroit où je me sens le mieux. C'est également l'occasion de me rapprocher de ma grand-mère qui est sur Asnières depuis 33 ans. Si le village ne m'avait pas plu je ne serais pas venue ici. Mon grand-père était tombé amoureux de cet endroit, il avait eu un coup de foudre alors qu'auparavant il habitait Sarcelles et Maisons-Alfort, il disait qu'il y avait un micro climat et qu'il y faisait bon vivre... je suis d'accord avec ça.

Vous vous êtes installés à la Manufacture, pour quelle raison ?

On s'y est installé car cela nous permettait d'avoir quelque chose de pratique, de pas trop cher et avantageux pour nous qui sommes trentenaires. Aujourd'hui on a un appartement et cela nous convient très bien, plus tard on déménagera pour avoir une mai-

son. C'est un très bon compromis entre une localisation à la campagne et un habitat fonctionnel. Et puis, le quartier reste authentique. Il reste dans le paysage que je connais, celui-ci n'est pas défiguré et il garde le charme du lieu.

Après quelque mois passés dans ce nouveau quartier, quel est votre bilan ?

Le sentiment est bon. On est content et globalement on s'y sent bien. C'est assez calme, sauf aux heures de pointe, il faudrait peut-être un dos d'âne rue de Royaumont ou quelque chose pour ralentir les voitures car elles roulent vite. Sinon, on espère qu'il y aura des commerçants qui vont venir, il y a maintenant un coiffeur, la pharmacie... J'avais même pensé à y faire une épicerie bio.

Si on devait résumer cette ville : animée et calme à la fois et c'est cela qui est bien. Une super vie avec les fêtes, les animations et tout ce qui va avec.

Et votre appartement ?

Il est super ! J'ai une belle vue, une super terrasse ; avec mes voisins nous pouvons dire que nous sommes en quelque sorte les trois privilégiés avec ce grand accès sur le dehors. Le salon est un peu petit, mais sinon on est super contents. D'ailleurs c'est drôle, c'est nous qui étions *appartement témoin* lors de l'inauguration de mars 2018.

Parlez-nous un peu de

vos passions pour le bio et la permaculture ?

En fait nous avons l'appartement, mais nous avons aussi un jardin ! J'ai pris un jardin familial proposé par la Mairie en bas de la rue Edouard Picard. J'ai créé un espace en permaculture pour faire pousser des tomates, des betteraves, des épinards... Avec ce système on peut faire des légumes même l'hiver sans utiliser d'engrais ni de pesticide évidemment... Et ça pousse très bien ! C'est très sympa, très convivial ; on participe à la Fête de la Pomme et je pense aussi intégrer prochainement l'association Sauvegarde Asnières.



L'ÉVÉNEMENT MARQUANT

Le spectacle « Au Royaume des Dames Ecossaises »



À l'occasion du centenaire de l'armistice de la Première Guerre Mondiale, la Commune d'Asnières-sur-Oise et l'association Plume Poésie ont proposé un spectacle en hommage aux dames écossaises venues en tant que médecins à l'Abbaye de Royaumont.

Ce 24 novembre, dans le magnifique réfectoire des Moines de l'Abbaye de Royaumont, 450 spectateurs sont venus assister à cette soirée organisée spécialement à l'occasion du centenaire.

Une vingtaine de comédiens amateurs d'Asnières-sur-Oise et des villages alentours ont présenté un spectacle protéiforme mis en scène par Amanda

Langlet sur la vie des nurses britanniques à l'Abbaye. A cette époque, en 1915, un groupe d'infirmières écossaises quitta son pays pour aider à l'effort de guerre et s'installa dans l'Abbaye de Royaumont complètement laissée à l'abandon. Ce lieu deviendra par la suite l'hôpital auxiliaire n°301 de Royaumont, véritable havre de paix de l'arrière pour les soldats blessés, notamment dans la bataille de la Somme.

Dans ce spectacle, on a donc vu du théâtre avec des scènes quotidiennes vécues par les infirmières devenues médecins, du chant avec les hymnes

français et britannique fredonnés par des enfants (un grand bravo à eux) et des chansons d'époque chantées par la chorale de Luzarches. Enfin, tout ceci était entrecoupé de lectures d'authentiques lettres envoyées au front ou du front par un soldat, une mère, un enfant, le tout accompagné musicalement par un brillant organiste.

Grand succès pour cette manifestation qui aura su rassembler des comédiens, lecteurs, chanteurs et spectateurs asniérois autour de leur histoire et qui vient ponctuer 4 années de commémoration de la Première Guerre Mondiale.

Les + en photo

Retrouvez l'intégralité des photos du spectacle sur l'application mobile et sur : www.ville-asnieres-sur-oise.fr



Pour cette fin d'année 2018, les associations de la commune vous ont proposé de nombreuses animations et événements. Une double page leur est consacrée.



Risettes & Galipettes : Fête d'Halloween

Comme chaque 31 octobre, malgré une météo peu clémente cette année, de nombreux enfants ont participé aux différentes activités proposées sur la place de notre village : maquillage et réalisation de sujets d'Halloween.



Après un goûter qui a connu un vif succès auprès des gourmands, les petits monstres sont partis dans les rues de notre commune pour la récolte des bonbons. Un grand merci au Tabac de l'Abbaye qui a offert de nombreux chocolats chauds à toutes les personnes présentes ainsi qu'à la boutique À La Ferme qui a offert, comme chaque année, des jus de pommes BIO. La fête s'est terminée autour de notre traditionnelle soupe de potirons offerte par l'association et chauffée par Arturo du restaurant La Tarantella, avec un remerciement tout particulier à Elliot Duminil qui nous a offert sa citrouille. Nous remercions tous les participants, les habitants qui ont encore gâté les enfants, l'ensemble des commerçants d'Asnières-sur-oise qui ont donné beaucoup de bonbons même s'ils étaient fermés pendant notre fête et plus particulièrement les

nombreux bénévoles, la mairie, M. Tony Charlery notre policier municipal, M. Hervé Broquin responsable technique et tout son personnel venu installer les stands et divers branchements électriques dès 13 heures. Cette année plus de 60 dessins ont été déposés à la pharmacie Douet que nous remercions pour son partenariat et sa gentillesse. **Présidente : Carol Andrade - 01 30 35 06 47 / 06 18 30 34 77 / andrade.c@free.fr**



De gauche à droite, de haut en bas : Carol Andrade, Daniel Renault, Robert Morlet et Philippe Renard.

Médailles du bénévolat

Quatre médailles du bénévolat ont été remises le mercredi 5 décembre à la suite de la commémoration des victimes de la guerre d'Algérie.

Le Maire de la Commune a procédé à la remise des médailles du bénévolat qui mettent à l'honneur l'engagement d'hommes et de femmes qui font vivre les associations d'Asnières-sur-Oise. Cette année, des distinctions ont été remises à Carol Andrade de Risettes et Galipettes, Daniel Renault et Robert Morlet d'Anim'Asnières ainsi qu'à Philippe Renard, ancien Président du Judo Club et désormais Président du Comité de Jumelage. Un grand bravo à eux pour leurs engagements bénévoles respectifs qui permettent de faire vivre notre ville d'Asnières-sur-Oise.

Autour de l'école : *Marché de Noël*

Pour la 2ème édition du Marché de Noël d'Asnières sur Oise, nous sommes très heureux du résultat.

Les exposants ont été plus nombreux que l'année dernière puisqu'une section extérieure s'est montée.

La présence du Père Noël pour deux séances photos avec les enfants, l'atelier maquillage en fin de journée et les ateliers créatifs où chaque enfant est reparti avec sa propre création ont été les moments préférés des enfants. Des crêpes, des gaufres, du vin chaud ou encore du chocolat chaud... le tout fait maison ont trouvé les visiteurs venus faire leurs emplettes pour Noël. Merci à tous les exposants, bénévoles, la chorale de Beaumont sur Oise, le Père Noël d'être venus participer à ce marché de Noël. Une mention spéciale pour l'entreprise SGE sécurité qui a détaché un de ses agents de sécurité pour la journée, ainsi qu'à la Mairie pour toute l'aide apportée.

La somme récoltée permettra de participer au renouvellement du matériel de la nouvelle salle de motricité des enfants de l'école maternelle Blanche de Castille. Il ne reste plus qu'à vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année et vous retrouver l'an prochain pour de nouvelles aventures. **Présidente :** *Agnès Lassalle* / peaso@outlook.fr / www.facebook.com/autourdelecole95270



Comité de Jumelage : *Échange avec Cutigliano*

Du 22 au 26 novembre dernier, sous l'égide du comité de jumelage, un groupe composé de huit jeunes âgés de onze à quinze ans et de quatre adultes, se rendait en Italie à Abetone Cutigliano dans le cadre des échanges jeunes entre nos deux communes. Dès leur descente d'avion à l'aéroport de Pise, ils étaient sympathiquement accueillis et pris en charge par M. Diego Petrucci Maire de Abetone-Cutigliano à la tête d'une petite délégation. Arrivés dans la soirée à Cutigliano tout le monde était reçu par les familles accueillantes pour un repos bien mérité.

Tout au long de ce séjour, si les soirées étaient passées au sein des familles d'accueil, les journées étaient dédiées à de nombreuses et intéressantes activités : Visite de Pise et de ses monuments, de la ville de Lucca, de la montagne et de ses installations culturelles ou de loisir (visite de l'Observatoire astronomique de San Marcello, musée de la vie locale à la Doganaccia et passage au parc aventure). Visite de la ville Viareggio et de son musée du carnaval, Visite guidée du musée Ferrari à Maranello ainsi que des ruines d'un village en partie reconstitué datant du début de l'âge du bronze... La matinée passée au sein de l'école de Cutigliano était un point important de cet échange. Il permettait aux jeunes Asniérois de rencontrer physiquement les jeunes de Cutigliano et d'échanger avec directement avec eux. Nous nous devons de remercier chaleureusement Diego Petrucci Maire d'Abetone Cutigliano et tous nos amis Italiens pour leur investissement et pour l'accueil exceptionnel qu'ils nous ont réservé.

*Puis l'heure du retour a sonné après de vibrants « au revoir » tout le monde reprenait l'avion pour Paris Le formidable séjour que nous avons passé là -bas, démontre une fois de plus la solidité des liens qui unissent nos deux villes. Nous les attendons à notre tour lors d'un prochain échange. **Président :** *Philippe Renard**



Vos élus



Carine Lecoanet
Conseillère Municipale
Commission Associations



ONDES & RÉSEAUX

L'articulation entre « ondes électromagnétiques » et « réseau téléphonique » est au coeur des préoccupations de la commune. Nous vous proposons de faire un point sur le sujet.

Antenne Orange du 46 Grande Rue

Dans cette double page, nous vous proposons une partie sur l'étude réalisée sur les ondes électromagnétiques, ainsi que les pistes développées pour améliorer la couverture du réseau téléphonique, ainsi qu'une page sur le lancement du service d'auto-stop Rézo Pouce.

Les ondes sont dans la norme sur notre territoire

Une étude a été réalisée sur les émissions de champs électromagnétiques dans la commune d'Asnières-sur-Oise.

Comme s'y était engagée la commune, une étude a été conduite par la société APAVE sur notamment l'impact de l'antenne de téléphonie Orange située au terrain de pétanque der-

rière l'Espace Josette Joude.

Les points relevés étaient situés Rue de la Gueule à vache, rue Edouard Picard, Grande rue et au parking de l'Espace Josette Jourde.

En définitive, toutes les valeurs de champs électromagnétiques mesurées sont en deça des valeurs limites fixées

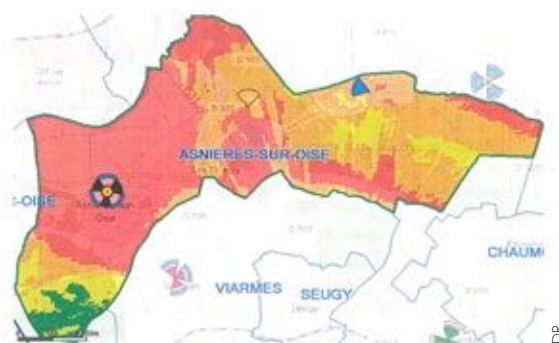
par le décret n° 2002-775 du 3 mai 2002.

L'intégralité des relevés est consultable en Mairie et disponible sur le site internet de la commune : www.ville-asnieres-sur-oise.fr ainsi que sur l'application mobile « Asnières-sur-Oise » dans la rubrique environnement.

Orange cherche à implanter une nouvelle antenne pour couvrir Baillon / Royaumont

Un état des lieux a été réalisé par Orange pour connaître la couverture actuelle des réseaux 2G, 3G et 4G sur le territoire.

Sans surprise, il apparaît très nettement sur la cartographie réalisée, que le centre d'Asnières et les Tilleuls ont une couverture satisfaisante à contrario de Baillon qui reste la partie de la commune la moins desservie. L'opérateur Orange est actuellement en recherche d'implantation d'une nouvelle antenne afin de pouvoir pallier cette zone blanche. L'éventualité de déplacer le pylone existant de l'Espace Josette Jourde, a été exclue, la portée des antennes n'excédant pas 1,5km.



DR

Une antenne Free à Asnières ?

L'opérateur Free est également intéressé par notre commune... mais seulement pour s'implanter sur l'antenne existante du 46 Grande Rue.

Des négociations sont actuellement en cours, notamment concernant le coût demandé par la commune pour l'implantation sur le territoire, au même titre de ce qui a déjà été réalisé avec Orange et d'autres opérateurs.



Lancement du dispositif REZO POUCE.

La commune d'Asnières-sur-Oise participe avec 30 autres communes à Rezo Pouce, le premier réseau d'autostop au quotidien en France. Dispositif spontané, flexible et immédiat, son fonctionnement est ultrasimple et sécurisé.

Il permet de rallier de courtes distances, en milieu rural ou périurbain, à des fréquences régulières ou ponctuelles, avec des covoitureurs différents, le tout sans rendez-vous !

Chaque personne (conducteur et passager) peut s'inscrire gratuitement en mairie, sur le site internet www.rezopouce.fr ou sur l'application mobile. Elle signe une charte de bonne conduite et fournit une pièce d'identité. Si c'est un mineur (à partir de 16 ans) le responsable légal doit également signer une autorisation parentale. Elle reçoit en échange une carte de membre et un macaron à apposer sur le véhicule si c'est un conducteur.

Une fois inscrit :

- Si je ne suis pas connecté(e) :

Passager, je me rends à un arrêt sur le Pouce avec ma fiche destination et mon plus beau sourire (je serai pris la plupart du temps en moins de 5 minutes).

Conducteur, je mets le macaron sur ma voiture et m'arrête, sans obligation, prendre un passager qui va dans la même direction que moi.

A noter : Le conducteur Rezo Pouce est reconnaissable grâce

à l'autocollant sur le pare-brise, le passager grâce aux fiches destination qui sont disponibles sur demande dans les lieux d'inscription. Il est également possible de les créer sur www.rezopouce.fr.

- Avec l'application, disponible sur Android et iOS :

Passager, je saisis ma destination et attends qu'un conducteur propose de me prendre au cours de son trajet. J'accepte la proposition et pour gérer mon attente, je visualise la progression du véhicule sur la carte. Le point de rendez-vous ? L'arrêt sur le Pouce qui permet à l'autostoppeur d'attendre, protégé de la circulation, et au conducteur de s'arrêter sans gêner la circulation !

Conducteur, avant le départ, je lance mon application et visualise les autostoppeurs dans les environs.

✎

Enfin, les arrêts sur le Pouce de votre commune sont à retrouver sur le site www.rezopouce.fr et sur l'application mobile.

Alors, n'hésitez plus, inscrivez-vous et FAITES DE L'AUTOSTOP ! Parlez-en autour de vous. Plus nombreux seront les inscrits, plus efficace sera le réseau !

A bientôt à un arrêt sur le Pouce !



Vos élus



Michel Fleurat
Conseiller municipal
Commission Environnement



Concert de Pascal Contet
11 mars 2018



Inauguration
de la Manufacture
15 mars 2018



Tournage de la série
«Vix pour cent»
16 mars 2018



Fête de la Musique
21 juin 2018



Tournoi de Foot à 5
30 juin 2018



Rassemblement
des Mécaniques Anciennes
30 septembre 2018



Fête Médiévale
13 & 14 octobre 2018



Commémoration exceptionnelle
du centenaire de 1918
10 & 11 novembre 2018

Les évènements
mars
de



ASNIÈRES-
entre Nature

La Commune d'Asnières
adresse tous ses vœux
année



Métiers d'Art & Tradition
15 avril 2018



Un dimanche matin
en Anglaise
13 mai 2018



Festival Rock
«Asnières en Scène»
9 juin 2018

vements
nants
2018



ASNIÈRES-SUR-OISE
et Histoire

Asnières-sur-Oise vous
accueille pour cette nouvelle
édition 2019.



Fête Nationale
14 juillet 2018



La Carnelloise 4
16 septembre 2018



Opération
« Un enfant, un arbre »
17 novembre 2018



Spéctacle «Au Royaume des
Dames Ecossaises»
24 novembre 2018



Spéctacle de Noël
Ciné-Concert
15 décembre 2018



VERS UNE NOUVELLE ÈRE

De nombreux projets vont voir le jour en 2019 et nous sommes heureux de vous annoncer que la commune sera entièrement fibrée au plus tard en mars.

DR

C'est la bonne nouvelle de ce début d'année. Contrairement à ce qui avait été annoncé, la fibre optique arrive avec quasiment un an d'avance sur notre commune. Nous ne pouvons passer à côté de l'occasion de vous proposer un dossier sur ce nouvel outil qui pourrait changer le quotidien de beaucoup d'Asniérois. Nous n'oublions pas pour autant les autres grands projets à venir, et vous proposons un petit point sur les avancées de chacun dans la dernière page du dossier.

Internet Très Haut Débit : la fibre optique financée par le Département et la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France arrive à Asnières

Après plusieurs mois de travaux, le très haut débit devient une réalité à Asnières-sur-Oise !

L'engagement du département du Val d'Oise et du syndicat mixte Val d'Oise Numérique en faveur du Très Haut Débit se concrétise. L'objectif que l'intégralité du Val d'Oise soit raccordé à la fibre optique d'ici la fin 2020 est en passe d'être atteint.

Vous avez pu le constater près de chez vous, depuis plusieurs mois, la fibre est tirée dans les rues de la commune, que ce soit en souterrain ou en aérien.

Val d'Oise Fibre, l'opérateur d'infrastructure désigné par le syndicat Val d'Oise Numérique pour construire et exploiter le réseau d'initiative publique Vortex, finalise le déploiement de la fibre dans la commune.

Asnières-sur-Oise compte parmi les premières communes rurales du département à être raccordée au Très Haut Débit, avec presque un an d'avance sur le planning initial.



Investissement Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France
1.000.000 €

Fonctionnement Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France
50.000 € / an

Vos élus



Alain Brochard
Conseiller municipal
Commission Travaux

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE JUSQU'A L'HABITANT

84 000
foyers et entreprises

300
sites publics

116
communes
Valdoisiennes

Près de
100 M€
investis



DR

La Fibre, pour quoi faire ?

Les vitesses des réseaux « classiques » ADSL, sont insuffisantes pour profiter simultanément de tous les services numériques d'un foyer.

La fibre optique permet d'atteindre des débits 100 fois supérieurs à ceux de l'ADSL.

Avec de telles capacités, la fibre optique constitue la meilleure technologie pour répondre à l'explosion des usages, bénéficier de services toujours plus innovants et profiter simultanément de plusieurs contenus.

La fibre optique vous permettra entre autres de :

- Réduire considérablement les temps de téléchargement

- Regarder la télévision et des vidéos à la demande en Haute Définition ou 4K / 8K en simultané sur plusieurs écrans
- Échanger et partager des fichiers volumineux presque instantanément
- Travailler efficacement depuis son domicile
- Profiter de contenus en simultané sur plusieurs écrans (Tv, tablettes, Smartphone, PC, consoles de jeux, ...) sans perte de qualité.

Pour bénéficier de la fibre optique, il faut

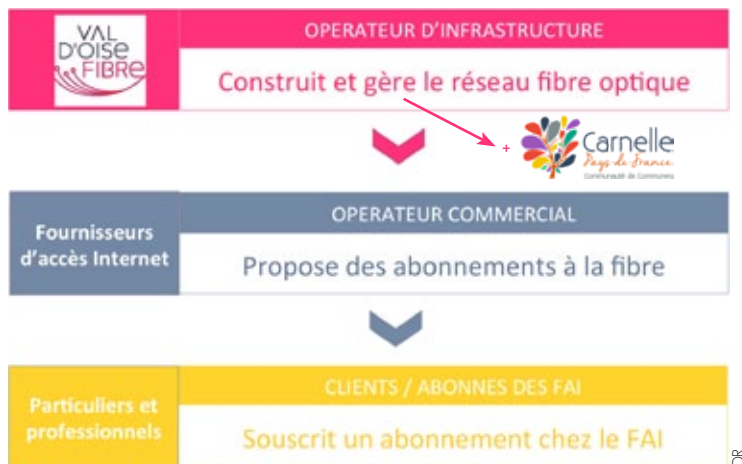
que le logement soit « éligible ».

Vous pouvez dès à présent, vérifier si votre adresse est « éligible » et par conséquent raccordable à la fibre, en testant votre éligibilité sur www.valdoisefibre.fr.

En cliquant sur « êtes-vous déjà raccordable à la Fibre ? »



Armoires fibre situées rue de la Briette



Le réseau Vortex, ouvert à tous les Fournisseurs d'Accès Internet

Maintenant que la commune est raccordable au réseau fibre optique, comment profiter du Très Haut Débit chez soi ?

Le réseau Vortex, opéré par Val d'Oise Fibre, s'ouvre maintenant aux différents opérateurs commerciaux (Fournisseurs d'Accès Internet). Ce réseau fibre optique est neutre et non discriminant, comme le veut la réglementation. Il est mis à disposition de tous les fournisseurs d'accès Internet qui veulent fournir le très haut débit aux foyers de la commune.

C'est auprès des fournisseurs d'accès Internet (FAI) que chaque habitant pourra souscrire à un abonnement.

Certains opérateurs, qui ont déjà signé un accord avec Val d'Oise Fibre, seront présents à l'ouverture dès le mois de janvier 2019, d'autres arriveront progressivement afin d'élargir l'offre de services qui vous sera proposée.

Ce sont les FAI qui décident du moment où ils souhaitent commercialiser leurs prestations sur le réseau.

FAI	Forfait / Engagement	Services inclus
Knet	28,99 € (pendant 6 mois) puis 35,99 € Sans Engagement	Accès 1 Giga, @, PC, Téléphone
VIDEOFUTUR	39,90 € (1 mois offert) Engagement 1 an	Accès 1 Giga, @, PC, Téléphone, VOD
ozone	3 forfaits : de 26,99 à 38,99 € (pendant 6 mois) puis de 31,99 € à 43,99 € 1 an Sans engagement	Accès 1 Giga, @, PC, Téléphone, VOD, Smartphone
.nordnet.	4 forfaits : De 19,90 € à 49,90 € (pendant 12 mois) puis 32,90 € à 58,90 € Engagement 1 an	Accès 1 Giga, @, PC, Téléphone, VOD, Smartphone



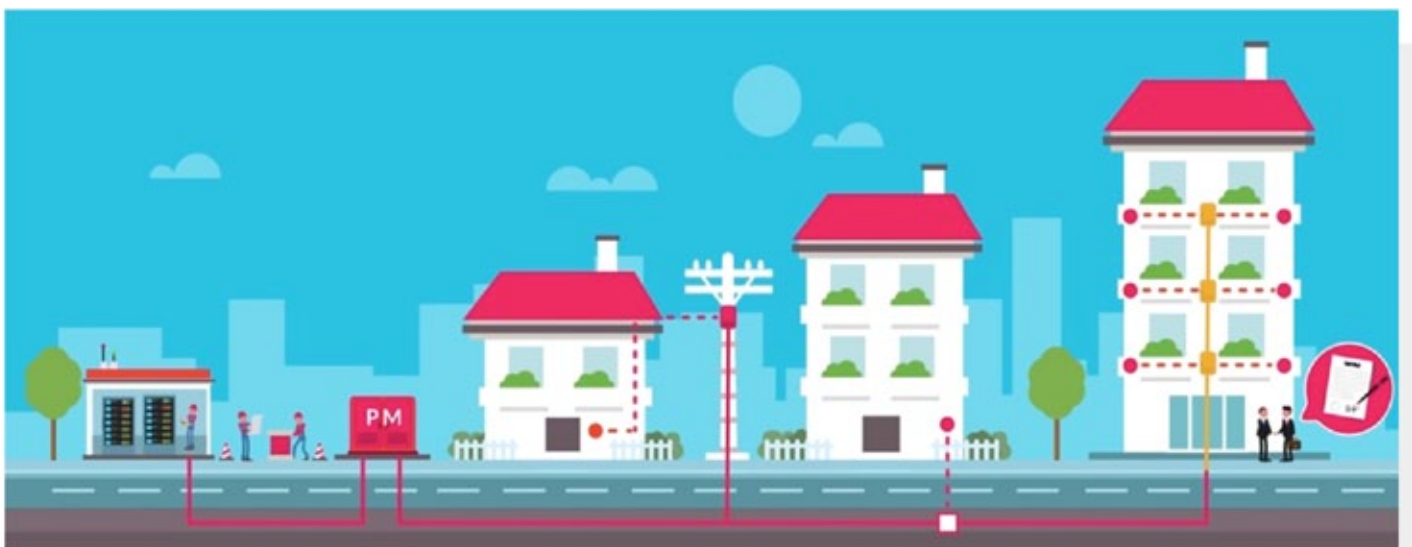
Le raccordement de votre logement

Le déploiement de la fibre s'arrête sur les limites de propriété domaine public - domaine privé ou dans les parties communes pour les immeubles collectifs.

C'est à l'issue de la signature d'un abonnement avec un opérateur, qu'un technicien qualifié procèdera à l'installation de la fibre optique dans votre logement.



Une seule prise optique sera installée à l'intérieur de votre logement. C'est vous qui choisirez la position de la prise optique selon la configuration de votre intérieur. Selon la politique commerciale propre à chaque opérateur, les fournisseurs d'accès Internet peuvent facturer des frais de raccordement ou bien prendre les travaux à leur charge.



- Réseau Val d'Oise Fibre
- Déploiement sous réserve d'accord de la copropriété ou bailleur
- PM** Points de mutualisation
- Nœud de Raccordement Optique : point de départ du réseau et site d'hébergement des opérateurs
- Points de Branchement en chambre
- Point de Branchement aérien
- Point Terminal Optique
- Point de Branchement de palier
- Partie terminale réalisée lors de la souscription d'un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès internet
- Convention pour l'installation de la fibre dans les immeubles

Une réunion publique pour répondre à vos questions

Une réunion publique d'informations sera organisée conjointement avec la commune de Viarmes sur le sujet en février / mars à la salle Salle Louis (Viarmes). Des opérations de marketing direct des Fournisseurs d'Accès Internet auront également lieu pour que vous puissiez prendre connaissance des offres disponibles. Nous vous informerons régulièrement à travers les outils de communication de la mairie des prochaines étapes du déploiement et de l'arrivée de nouveaux opérateurs sur le réseau Vortex.

Projets 2019



Restaurant scolaire :

Les travaux avancent au rythme escompté. Les travaux devraient être totalement finalisés en mars. Les enfants auront alors un nouvel espace de restauration et la salle des mariages et du conseil municipal retrouvera sa fonction initiale.

Maison de Santé :

Les entreprises chargées de l'aménagement intérieur des locaux ont été sélectionnées par la commune début décembre 2018 et sont prêtes à intervenir. Les travaux ont démarré mi-janvier et dureront 3 mois. L'ouverture de la Maison de Santé devrait se faire aux alentours de juin/juillet 2019.



Micro-crèche :

Après de nombreuses discussions et rebondissements, ce sera finalement la société Hei-didom qui portera le projet de création de micro-crèche au sein de la Manufacture. L'aménageur de la Manufacture, Nexity, est en train de préparer le projet. Celui-ci se fera sous forme de location des 197m² de locaux.



Rue de Royaumont / Salle communale dans la Manufacture / Carrefour de la Croix Boissée :

- Des négociations sont en cours avec la société Nexity pour la répartition des frais concernant la rénovation de la rue de Royaumont (travaux réalisés en décembre), dégradée par les travaux de la Manufacture.

- La réalisation d'une salle communale au sein du bâtiment B de la Manufacture pour la commune ou d'éventuelles entreprises intéressées par le co-working.

- La commune projette la réfection du rond-point du calvaire.





Nouveaux systèmes sur les portails à l'école Blanche de Castille

L'école possède désormais des portails plus modernes.

Les portails donnant sur la conciergerie et la rue Delchet possèdent désormais un visiophone ainsi qu'un accès par badge. L'école du Bois Bonnet de Baillon sera prochainement équipée de la même technologie.



1

Déplacements des panneaux d'entrée de ville

À l'occasion de la pose de nouveaux supports communautaires, les panneaux d'entrées de ville ont été repositionnés à l'endroit où ils devaient être.

• Les Tilleuls

Le panneau d'entrée des Tilleuls en allant sur Baillon a été déplacé d'une centaine de mètres pour se retrouver juste à l'entrée d'Asnières. Cette opération permettra d'inscrire clairement la lisibilité de l'emplacement de la Gendarmerie communautaire sur le territoire d'Asnières.



2

• Grande Rue / D922Z

L'entrée et sortie de la commune au niveau de la Grande Rue menant à Noisy ont également été déplacées. Cette action permet de rétablir la « limite » cadastrale telle qu'elle est et d'intégrer parfaitement et justement ces trois maisons d'Asnières-sur-Oise.



3

Nouvelle nef à l'Eglise St-Rémi

Une consultation d'entreprises est en cours afin de rénover la nef de l'église d'Asnières.

La réhabilitation comprendra la consolidation de la structure, qui est pour le moment soutenue par des étais provisoires. Les travaux débuteront début 2019. Pour cette réfection, la DRAC (Direction Régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France) participera pour 25.520€ et le Conseil Départemental à hauteur de 20% du coût final.



4

Vos élus



Christian Gaudin
Conseiller municipal
Commission Travaux



Point sur les travaux
commune durant la

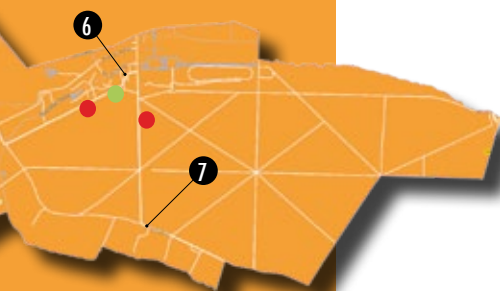
Services techniques d



De gauche à droite : Jacques
Maire en charge de Travaux
Champagne, Aurélien Ro
David Weber et Hervé E
Services Te

INFORMATIONS

Travaux effectués sur la fin d'année 2018.



Asnières-sur-Oise



Jacques Letellier (Adjoint aux travaux), David Payen, Gilles Bussanne, Antoine Lerbier, Broquin (Responsable des techniques).



5

Réfections

En cette fin d'année 2018, deux dernières rues ont été refaites, clôturant ainsi les travaux réalisés cette année par la ville.

Rue Pierre Brossolette

200m de rues ont été refaites entre le croisement de la rue de Touteville et de la rue d'Aval Eau (au niveau de la Boulangerie).



6

Rue d'Asnières à Baillon

Il n'y avait jamais eu de travaux rue d'Asnières. Les travaux ont été réalisés sur le même marché qu'avec la réfection de la rue Pierre Brossolette par la société STPE pour un montant total de 69.968 € HT.



7

Route d'Asnières menant à Chaumontel

La route communautaire menant à Chaumontel a été refaite entre le virage et le centre de vacances d'Aubervilliers. 235.994 € ont été pris en charge par la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France avec une participation financière de la commune de 15.338 €.

Pose de nouveaux panneaux

De nouveaux panneaux installés par les services techniques ont fait leur apparition sur la commune.

Rézo Pouce



Dans le cadre du développement du nouveau service d'autostop Rézo Pouce, 8 panneaux verts ont été installés sur l'ensemble du territoire : Baillon, Route d'Asnières, Royaumont, Carrefour de la Croix Boissée, Espace Josette Jourde et Place de l'Église. Ces panneaux sont désormais des points d'attente pour les Asniérois désireux d'utiliser le service Rézo Pouce et de faire de l'auto-stop.

Carnelle Pays-de-France



12 panneaux communautaires, intégralement financés par la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France ont été installés à toutes les entrées de la commune. Cette nouvelle signalétique permet de concrétiser physiquement notre appartenance avec les 18 autres communes de la Communauté de Communes.

Commission Urbanisme : Actualités

Nous vous proposons quelques informations traitées au sein de la commission urbanisme.

Vente de terrains communaux aux Tilleuls

Deux parcelles situées aux Tilleuls appartenant à la commune ont reçu des promesses de vente en moins de 72H.

Ces terrains qui avaient été incorporés dans le domaine communal par le biais de la procédure dite de « bien vacant et sans maître » devraient être prochainement définitivement vendus.



Acquisition sur Baillon

La commune vient de faire l'acquisition de terrains qui appartenaient à l'AAAPL.

Lors de la réalisation du lotissement du prieuré dans les années 1970, une partie de ce terrain global dit « terrain d'assiette » n'avait pas été utilisée pour la construction. Aujourd'hui, ces terres sont une réserve foncière (donc non constructibles) pour la commune.

Changement des horaires de permanence du service urbanisme

Erick Lamy qui est en charge des questions d'urbanisme vous accueille à présent en Mairie le lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h ainsi que le mardi de 16h30 à 18h30. Pour toute question relative à l'urbanisme n'hésitez pas à contacter le service via les formulaires du site internet (rubrique « Contacter la Mairie ») ou par téléphone au 01 30 35 58 91.



Nouveaux logements rue des Dr Darene

Le permis de construire a été accordé pour la réalisation de 14 logements dans une partie des locaux désaffectés de l'ancienne Usine Delacoste.

Situé de l'autre côté de la rue de Royaumont, en face de la Manufacture, cet espace proposera des appartements du studio au F3 dans une partie à la fois intégrée à l'ancienne usine et des constructions nouvelles.

Membres de la commission :

Henri Poirier, Germaine Ledemé, Audrey Claisen-Barthelemy, Alain Brochard, Olivier Pellé, Michel Brault et Jean-Marc Guieau.



Commission Fête et Cérémonies :

Discours du 5 décembre 2018

C'est une première, nous vous proposons un extrait du discours de Geneviève Darrieussecq Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

« En cette journée nationale, nous nous rassemblons pour renouveler l'hommage de la Nation aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Nous nous souvenons également des victimes civiles. Il y a

60 ans, la guerre d'Algérie entrait dans sa quatrième année. Après les espaces frontaliers et les paysages accidentés des Aurès et de la Kabylie, elle avait gagné Alger. Un pas supplémentaire dans la violence était franchi. En 1958, cette guerre était à l'origine de la chute d'une République et de l'avènement d'une nouvelle.

Il y a 60 ans, des soldats de métier, des centaines de milliers de jeunes hommes appelés ou rappelés sous les drapeaux et des membres des forces supplétives combattaient pour la France... »

Retrouvez l'intégralité du discours sur www.ville-asnieres-sur-oise.fr

Membres de la commission :

Anne-Marie Richaume, Elodie Dijoux, Jacques Letellier, Germaine Ledemé, Philippe Le Cerf, Virginie Aupetit, Carine Lecoanet, Thierry Boller.

CCAS : Changement des horaires et jours d'ouverture

Notre Centre Communal d'Action Sociale a changé ses jours et horaires de permanence.

Horaires et jours d'ouverture du CCAS du 1^{er} janvier au 30 juin 2019

Uniquement sur rendez-vous :
Jeudi : 9h - 12h / 13h30 - 17h
Vendredi : 13h30 - 17h

Sans rendez-vous :
Vendredi : 9h - 12h

Avec et sans rendez-vous :
Samedi : 8h30 - 12h



Membres du CCAS : Elodie Dijoux, Philippe Marcot, Paulo Sobral, Elise Barchietto et Annick Desbourget.

Jeunesse : Le centre de loisirs de Saint-Martin-du-Tertre ouvert aux Asniérois pour les petites vacances scolaires

La Mairie d'Asnières-sur-Oise a signé une convention avec l'ACEVEEC (Association des Centres de Loisirs et de Vacances de l'Enfance de Carnelle) afin de permettre aux familles qui le désirent d'inscrire leurs enfants pendant les petites vacances.

L'accueil de loisirs « La Marlière » est situé 15 rue de Viarmes à Saint Martin du Tertre (95270).

Les enfants sont accueillis de 7h30 à 9h et peuvent être récupérés dès 17h et jusqu'à 18h. Au-delà de 18h, une garderie est proposée jusqu'à 19h moyennant un coût supplémentaire.

Les inscriptions se font obligatoirement par le portail citoyen de Saint Martin du Tertre. Merci de contacter le service scolaire de la Mairie de Saint Martin du Tertre au 01 34 09 15 00 pour qu'un code d'accès vous soit attribué.

Les dates limites d'inscription pour les prochaines petites vacances sont :

- Printemps : le mardi 2 avril 2019
- Août : le 3 juin 2019

Membres de la Commission Jeunesse et sports : Philippe Marcot, Paule Lamotte, Virginie Aupetit, Paulo Sobral, Elise Barchietto, Annick Desbourget et Michel Brault.



Chez nos voisins à Luzarches



Deux petits Luzarchois sont atteints d'une maladie très rare et leurs parents ont besoin de dons pour tenter un essai clinique qui pourrait les sauver.

Hugo et Emma sont âgés de trois et un an et sont atteints d'une maladie génétique très rare qui détruit peu à peu le cerveau : la Sanfilippo B. Un essai clinique est possible, à condition de réunir quatre millions d'euros.

A l'heure où sort votre journal, la cagnotte lancée sur internet a atteint les 1 400 000€, c'est bien mais encore trop peu.

Des célébrités se sont engagées dans le combat, comme le gardien du PSG Alphonse Areola ou encore le présentateur Cyril Féraud ou la présentatrice Faustine Bollaert. De nombreuses actions ont été menées à Luzarches, Chaumontel et dans de nombreuses communes de la Communauté de Communes. C'est désormais à nous d'agir et de faire ce que nous pouvons pour tenter de sauver ces petits.

Asniérois, Asniéroises, si vous souhaitez aider HUGO et EMMA, déposer votre chèque en mairie d'Asnières-sur-Oise libellé à l'ordre de VML (Vaincre les Maladies Lyosomales) et indiquez au dos de votre chèque « Pour Hugo et Emma » (déductible d'impôts 66%) OU, faites votre don directement sur le site helloasso « Hugo et Emma, un combat pour la vie ». Merci à vous.



Changez votre vie, en mieux

Une Asniéroise vous propose de découvrir la sophrologie, l'hypnose et la sylvothérapie.

Hélène vous propose de découvrir la sophrologie, l'hypnose et la sylvothérapie.

Si vous souffrez de stress, migraines, addictions, douleurs chroniques, et d'insomnies ou que vous êtes en surpoids : contactez Hélène Pierre. Découvrez seul ou en groupe, les bienfaits de ces techniques. Pour plus d'informations www.sohypso.com / 06 87 07 10 24



Un nouveau coiffeur à la Manufacture

« Hair Collection » a ouvert ses portes en décembre dernier pour le plus grand plaisir des asniérois et habitants du domaine de Sophie.

Ce nouveau salon mixte situé rue de l'Atelier dans le quartier de la Manufacture, propose ses services du lundi au jeudi de 9h30 à 19h00, le vendredi de 10h à 20h30 et le samedi de 9h30 à 18h. Pour prendre rendez-vous : 01 34 72 51 49.



Rappel d'interdiction de brûlage des déchets verts

Contrairement aux idées reçues, le brûlage des déchets verts, sauf dérogation exceptionnelle, est interdit en France.

La circulaire du 18 novembre 2011 stipule précisément : « Les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires constituent des déchets quel qu'en soit le mode d'élimination ou de valorisation. » En conséquence, qu'ils soient produits par les ménages ou par les collectivités territoriales, les déchets verts peuvent relever de la catégorie des déchets ménagers. Le brûlage en est donc interdit en vertu des dispositions de l'article 84.

Pour information : 50kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules qu'une voiture essence en circulation urbaine effectuant 37.900km (source Lig'air).

Une tombola pour le Téléthon

L'association de la bibliothèque d'Asnières-sur-Oise a organisé, à l'occasion du Marché de Noël d'Autour de l'école, une tombola au profit du Téléthon.

Cette opération a permis de récolter 125€. Bravo à eux pour cette belle initiative !

AGENDA *d'hiver*

FÉVRIER

2

Soirée à thème
de Co-Education Active
Espace Josette Jourde

FÉVRIER

2

Loto de l'OVA
Salle St Louis de Viarmes

FÉVRIER

9

Rencontre Chorales
Espace Josette Jourde

FÉVRIER

10

Journée bien-être
de Sport & Loisirs
Espace Josette Jourde

FÉVRIER

16

Loto de l'école
Blanche de Castille
Espace Josette Jourde

MARS

10

Repas dansant
du Club Senior
Espace Josette Jourde

MARS

16

Mardi-Gras
de Co-Education Active
Hameau de Baillon

MARS

17

Bourse puériculture
de Risettes & Galipettes
Espace Josette Jourde

AVRIL

6

Opération
Nettoyage de printemps
Asnières-sur-Oise

MAI

5

Chasse aux oeufs
de Co-Education Active
Hameau de Baillon



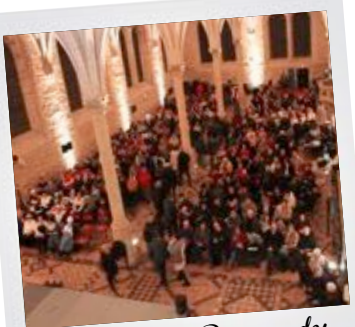
*La Commémoration
exceptionnelle du centenaire
Samedi 10 novembre 2018*



*La Commémoration de l'Armistice de
la Première Guerre Mondiale
Dimanche 11 novembre 2018*



*Opération
« Un enfant, un arbre »
Samedi 17 novembre 2018*



*Spéctacle « Au Royaume des
Dames Ecossaises »
Samedi 24 novembre 2018*



*Commémoration de la fin de
la Guerre d'Algérie
Mercredi 5 décembre 2018*



*Remise des colis de Noël
du CCAS
7 et 8 décembre 2018*



**Mais où se cache
Sophie la Girafe ?**

Sophie la girafe s'est cachée dans l'une des pages du journal, retrouvez-la en feuilletant votre Trait d'Union ! Découvrez un indice pour connaître l'endroit exact où elle se trouve en vous rendant sur :

www.ville-asnieres-sur-oise.fr



Retrouvez l'agenda complet des événements d'Asnières-sur-Oise sur le site internet de la commune : www.ville-asnieres-sur-oise.fr
ou sur l'application mobile gratuite « Asnières-sur-Oise » disponible sur l'AppStore et GooglePlay.

L'Application Mobile
ASNIÈRES-SUR-OISE
à télécharger gratuitement



*Retrouvez
de nombreuses
fonctionnalités :*

Infos pratiques

Agenda

Portail Famille

Actualités

Notifications

**Et plus
encore...**



À télécharger gratuitement sur :

